

Pour un règlement pacifique des tensions en mer de Chine

Koichiro Gemba

De passage à Paris pour rencontrer son homologue français, le ministre des Affaires étrangères du Japon met l'accent sur l'importance de la coopération franco-japonaise.

A partir d'aujourd'hui, je me rendrai successivement en France, au Royaume-Uni et en Allemagne pour y rencontrer mes homologues. A cette occasion, je souhaiterais présenter au public français les raisons principales de ma venue dans votre pays.

L'objectif premier de ma visite en France est d'assister au dialogue stratégique entre Ministres des Affaires étrangères avec mon homologue et ami, M. Laurent FABIUS, avec qui j'ai déjà eu l'occasion de m'entretenir à maintes reprises. Lors d'une précédente rencontre à Tôkyô, M. FABIUS et moi-même nous étions entendus pour établir entre le Japon et la France des relations de partenariat exceptionnelles. Le présent dialogue donnera lieu à des discussions sur des projets concrets de coopération qui nous permettrons de réaliser cet objectif.

Nos deux pays partagent les mêmes valeurs fondamentales telles que la liberté, la démocratie, l'économie de marché libre, le respect des droits de l'homme et l'État de droit. Japonais et Français ayant une sensibilité esthétique identique, nos deux cultures portent l'une envers l'autre un même sentiment d'attachement et de profond respect.

Les affinités et le caractère complémentaire existant entre le Japon et la France, qui disposent tous deux d'un haut degré technologique et partagent les mêmes responsabilités au niveau international, recèlent un fort potentiel en terme de croissance et de création d'emplois, grâce entre autres à un encouragement réciproque des investissements.

La France, dont les 2/3 de la zone économique exclusive (ZEE) sont situés dans le Pacifique, et le Japon sont des voisins importants dans cette région. Un renforcement des relations franco-japonaises dans le Pacifique serait non seulement bénéfique à nos deux pays, mais se révélerait également essentiel pour le respect des réglementations internationales sur la mer.

La coopération franco-japonaise s'inscrit dans un vaste champs d'action : promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde, création de nouvelles technologies dans le domaine de l'environnement et des énergies, coopération pour le développement en Afrique et dans les autres pays en développement. La création du Tribunal spécial pour le Cambodge est une excellente illustration de ses efforts.

La promotion du principe d'Etat de droit au sein de la communauté internationale constitue sans doute le domaine de coopération le plus approprié pour la France et le Japon. Comme l'a rappelé le Premier ministre NODA dans son allocution lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre dernier, toute divergence d'opinion entre pays doit être résolue de manière pacifique et en conformité avec le droit international en vigueur. En effet, imposer ses revendications au mépris du droit international et en laissant libre cours à la violence est une attitude injustifiable ; la situation actuelle au Moyen-Orient le démontre clairement.

De nombreux Français sont sans doute fortement préoccupés par la récente montée de tensions autour de la souveraineté des îles Senkaku qui font pourtant clairement partie intégrante du territoire japonais.

Le Japon souhaite coopérer avec les pays voisins afin de contribuer à la paix et la prospérité de la région Asie-Pacifique, nous ne souhaitons donc pas que la question des territoires japonais porte un quelconque préjudice à la situation régionale. C'est pourquoi le Japon, en tant qu'acteur responsable de cette région, s'est fixé comme ligne de conduite d'agir avec réflexion et d'œuvrer pour atténuer les tensions existantes.

Le Japon salue la remise du Prix Nobel de la Paix à l'Union européenne qui, après avoir retenu les leçons de deux guerres mondiales, n'a cessée de promouvoir les actions en faveur de la paix. Sans la France, l'Union européenne n'aurait sûrement pas vu le jour. Le Japon souhaite développer ses relations avec la France, son voisin du Pacifique, afin d'établir dans la zone Asie – Pacifique un ordre stable et prospère basé sur des valeurs démocratiques.